

IPOR Toronto West AUDIO FR

P. Grant : Bonsoir tout le monde. Nous allons commencer. Mon nom est Pamela. J'allais dire Pamela Anderson. Je m'appelle Pamela Grant et je vais faciliter cette soirée. Je suis aussi le conseiller stratégique pour l'examen indépendant de surveillance de la police. Je vais vous dire quelques mots au niveau de l'intendance. Je vais vous présenter le juge de paix Michael Tulloch qui dirige cet examen indépendant de la police et nous allons commencer à travailler à partir de cela.

J'espère que ce soir surtout, parce que nous avons assez de nombreuses jeunes personnes, que ceux d'entre nous qui ont un petit peu plus d'expérience de permettre aux jeunes d'avoir la parole et j'espère également que ces jeunes qui sont ici et que les autres qui sont dans le couloir vont se sentir à l'aise pour nous rejoindre et participer, parce que ce sont des questions vraiment importantes et des sujets qui sont assez sensibles et douloureux pour nombre d'entre nous et je le comprends. J'espère qu'à la fin de la soirée tout le monde aura eu l'opportunité de se sentir à l'aise et qu'ils aient pu s'exprimer et leurs opinions quant à cet examen, cette surveillance de la police ainsi que des organismes de surveillance de la police dont nous allons parler ce soir.

Au niveau de l'intendance, les toilettes sont à l'extérieur et les symboles « homme » et « femme » sont visibles dans le couloir. Il y a aussi des toilettes en bas. Je vais garder un petit peu au niveau du temps et je pense qu'on va quand même pouvoir terminer à 8 h ce soir. Merci de pouvoir vous servir au buffet à l'arrière; c'est important de rompre le pain ensemble et de manger ce soir. Si vous avez des questions pendant la soirée, je serai vraiment ravie de vous aider. Et sans dire plus je vais demander au juge de paix Tulloch de s'avancer et de commencer la soirée.

M. Tulloch : Bonsoir à tout le monde. Merci beaucoup de venir ce soir. Laissez-moi commencer en remerciant les organisateurs de For Youth Initiative ainsi que Shaneeza Nazseer Ally, Yafet Tewelde et Zainab Godwin. L'association For Youth Initiative assure un rôle très important et donne l'opportunité aux jeunes d'avoir du succès. Chaque personne jeune, à mes yeux, mérite une opportunité de réussite. Chaque jeune mérite d'avoir des rêves et d'avoir des espérances. Donc je veux vous remercier pour votre travail essentiel et pour aider ces jeunes à réaliser leurs rêves. C'est vraiment un honneur d'être ici ce soir avec vous.

Je voudrais aussi reconnaître que nous sommes rassemblés ici sur les terrains autochtones des Mississaugas de New Credit et d'autres nations indigènes. En reconnaissant cela, nous reconnaissons l'importance et la signification des traditions des peuples autochtones.

Comme je l'ai indiqué, je suis M. Michael Tulloch. Je suis un juge à la Cour d'appel de l'Ontario. Ceci veut dire que je révise, j'examine ce qui se passe au niveau des procès au niveau du tribunal. J'ai aussi été un juge aux tribunaux aux procès. J'étais juge ainsi pendant neuf ans et avant cela j'étais un avocat de la défense au niveau pénal et avant cela, j'étais un *prosecuteur* de la Couronne.

Donc dans l'ensemble, je travaille dans le système de justice criminelle depuis plus de 25 ans. Et comme certains d'entre vous peuvent le savoir, je suis impliqué dans les questions de surveillance de la police depuis pas mal de temps. Je dirais depuis pas mal de temps, depuis 20 ans, plus de 20 ans. Donc en fait, je reconnais certains d'entre vous dans cette pièce ici.

Je veux seulement vous donner un petit aperçu de ce qu'on va faire ce soir. Je veux sous assurer que – et je m'adresse spécialement aux jeunes qui sont dans la salle. Je prends cela vraiment à cœur et très sérieusement. La surveillance de la police est fondamentale pour une société qui soit juste et une société qui respecte les droits humains et la dignité humaine.

Un examen indépendant ne se passe pas seul facilement, certainement pas... Le système que nous avons en Ontario est dû au travail important et à la détermination au niveau des lois. Sherona Hall et Lennox Farrell qui étaient tous au niveau du comité de défense des Noirs en 1998, ils étaient vraiment fâchés avec Michael Wade Lawson et un autre jeune Noir qui a été tué. Les protestations ont été – ont déclenché un sens de la justice qui doit être fait. Ils ont voulu qu'il y ait une surveillance de la police et ils voulaient que la justice soit faite.

Ces questions ne sont pas nouvelles mais quand on regarde au niveau des médias ce qui se passe aux États-Unis juste en ce moment, il devient vraiment évident que nous vivons dans des périodes d'urgence puis que nous, au Canada, nous voulons, nous pouvons montrer l'exemple au niveau de la responsabilité et de la transparence pour les civils et au niveau de la surveillance de la police.

En réponse à ces fusillades policières de 1990, le gouvernement a créé cette Unité des enquêtes spéciales que l'on connaît maintenant sous l'acronyme UES. Et cet organisme avait été désigné pour enquêter sur les agissements de la police. C'était en 1999. Aujourd'hui nous avons aussi deux autres organismes de surveillance : le BDIEP qui s'appelle Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police et la Commission civile de l'Ontario sur la police, CCOP. Mais malgré ces trois organismes de surveillance, le peuple ressent, commence – dit aussi que le système ne marche pas. Et c'est pour ça que nous sommes ici ensemble ce soir pour entendre parler de chacun d'entre vous, pour entendre vos histoires, pour entendre vos opinions et pour voir ce que nous pouvons recommander au gouvernement afin d'améliorer le système actuel et pour avoir – pour que chacun d'entre nous en tant que civils de l'Ontario se sente considéré.

Je n'ai pas mis de cravate parce que je pense que c'est un rassemblement informel et je veux que tout le monde ici se sente à l'aise.

Donc juste après que je sois assis, je vais demander à Pam de venir s'asseoir et nous allons réarranger les sièges. Je voudrais qu'on mette un petit peu les stables dans une forme circulaire afin que nous puissions tous avoir une discussion franche et ouverte.

Nous avons un document qui s'appelle L'ordonnance au conseil, ce qui établit le mandat cet examen. Et pour ces mandats, chacun de ces mandats nous allons vous poser une série de questions et nous demandons – j'espère que vous ne partez pas, hein, allez. Donc les jeunes. Nous voulons vous entendre les jeunes, hein? Nous voulons vous entendre. Allez.

[Applaudissements]

De toutes les façons, c'est vraiment important de faire participer les jeunes et on va faire ça d'une façon vraiment informelle parce que je veux vraiment que tout le monde se sente à l'aise et détendu, qu'ils aient l'impression qu'ils peuvent parler de façon libre et que ce que vous disiez soit dans le contexte de cette surveillance. C'est complètement indépendant, nous ne sommes pas une agence du gouvernement et nous ne sommes pas une agence de la police non plus. Nous sommes complètement indépendants.

Ce que je veux vous dire c'est qu'ici j'ai toute une équipe, une équipe d'avocats, d'experts communautaires, de conseillers de l'engagement qui vont nous aider pour nous aider à mettre ce rapport afin que nous puissions le présenter au gouvernement. Donc on va s'assurer qu'il y ait des consultations publiques et la première des choses... [coupure dans l'enregistrement]

Certaines des agences n'ont aucune expérience mais vous avez lu un petit peu les journaux, vous savez ce qui se passe donc vous avez certainement des petites idées. Et nous donnons de la valeur à vos idées et à votre apport. Donc sans attendre plus je vais demander à Pam qu'elle nous montre à peu près trois *slides* afin que l'on puisse voir la révision et nous commencerons.

P. Grant : Les trois organismes de surveillance de la police sont l'UES : Unité des enquêtes spéciales. Je pense que c'est celle dont vous avez entendu parler le plus souvent. Le mandat c'est d'enquêter sur les incidents qui impliquent des officiers de police et des civils qui ont résulté avec des blessures sérieuses ou de la mort. Le deuxième c'est le BDIEP qui est le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police, et cet organisme revoit indépendamment les plaintes publiques au niveau des officiers de la police. Et le troisième organisme c'est le CCOP : Commission civile de l'Ontario sur la police, qui est un organisme adjudicatif qui conduit des audiences relatives aux décisions disciplinaires au niveau de la police et qui sont beaucoup plus au niveau interne et qui ne sont pas vraiment utiles au niveau du public on va dire.

Une des choses que je pense qui est importante à se souvenir c'est que l'examen par lui-même, le mandat est vraiment large ainsi que l'éventail de ce que cela considère. Mais on n'inclut pas de résoudre des cas individuels cependant nous sommes également prêts de recevoir des informations au niveau d'incidents particuliers mais nous ne pouvons pas revoir des décisions qui ont déjà été prises ou adjudiquer sur des cas qui sont devant les tribunaux ou qui sont déjà à l'UES ou qui ont déjà été clos.

Je vais laisser tomber ça en fait et je gardais bien cette diapo.

Ce qui est vraiment bien au niveau de ce processus c'est que pendant les trois mois à venir, nous allons aller dans tous les coins de cette province et dans tous les centres urbains afin de nous retrouver avec des comités d'intérêt, des communautés de police, des communautés autochtones, des communautés des Noirs et d'avoir des opportunités comme ce soir pour avoir le juge de paix Tulloch ainsi que l'équipe d'entendre parler directement les individus.

Il y aura d'autres opportunités également. Il y aura, par exemple, une femme qui a déjà donné une soumission par écrit; c'est aussi une autre opportunité pour nombre d'entre vous qui n'êtes pas à l'aise ou qui ne pouviez pas venir ce soir que vous puissiez aussi mettre une soumission par écrit. Nous avons des médias sociaux avec Facebook, au niveau d'Instagram également. Facebook encore et Tweeter et Instagram. Et tout en bas vous pouvez voir notre site Internet policeoversightreview.ca, et notre adresse email pour les soumissions écrites si vous voulez mettre votre commentaire c'est info@policeoversight.ca. Policeoversight.ca.

Voilà tout ce que j'ai à dire pour le moment. Mais si on peut bouger un petit peu les tables, comme le juge de paix Tulloch a mentionné, on peut faire une forme de U ou quelque chose comme ça. Donc au lieu d'être dos à dos, ce serait super.

Si vous avez des questions on veut vous entendre parler et on va se diviser un petit peu et on va partager tout ça avec des bonnes plages de temps afin que tout le monde puisse parler et être entendu. Merci.

Mes excuses, j'aurais dû faire un announcement au niveau qu'il y a deux caméras dans la pièce et les démarches de ce soir sont enregistrées. Donc pour ceux d'entre vous qui ne veulent pas être filmés, il y a une façon par laquelle vous pouvez, bien sûr, tourner votre dos à la caméra, et je vous demanderais aussi au caméraman d'être vraiment conscient de cela. On va enregistrer aussi les commentaires et les rétroactions donc c'est important. Donc on veut vraiment s'assurer que si vous êtes dans le champ de la caméra – on fera des révisions au niveau des caméras, on fera des montages.

M. Tulloch : Je vais vous demander de fermer les caméras pour un moment afin que – ce que je peux vous assurer c'est que quoi que ce soit qui ait été enregistré ne vas aller nulle part. Merci. Je suis vraiment d'accord au niveau de la police, personne ne pourra prendre quoi que ce soit qui est enregistré. D'accord? Okay. Je m'engage à ça.

Interprète : L'interprète n'entend pas. L'interprète ne peut traduire.

M. Tulloch : Donc qu'est-ce qui a été pris sur la caméra?

Ce que l'on veut avoir c'est avoir une discussion libre donc s'il n'y a pas ça on ne va pas pouvoir – je ne veux pas que vous vous sentiez mal à l'aise dans aucune façon et que vous puissiez parler.

Interprète : L'interprète n'entend pas.

[00:19:35-00:21:22] Partie non interprétée, anglais inaudible

V. Ross : Je comprends ce dont il a peur. Je sais qu'il ne veut pas – j'ai été arrêtée par (inaudible) donc je comprends ce qu'il veut dire. J'ai aussi remarqué il y a quelques mois que l'officier est venu chez moi, je n'ai pas pu faire d'autre plainte à la police. J'ai entamé un processus de plainte et jusqu'à ce que mon ami meurt, je suis (inaudible) 15, je suis – au niveau de la justice.

Interprète : L'interprète ne peut pas bien entendre.

V, Ross : Donc je n'ai pas l'opportunité de parler. Mon nom est Veranda (ph) Ross. J'ai rencontré d'autres personnes, Dale Roach, le juge de paix Tulloch ainsi que ça... Que la 13^e division avait tiré dessus. Je fais une plainte personnellement au niveau de la police depuis 1982. Je comprends les problèmes. Ma famille a souffert énormément. Je ne veux pas parler de toute cette histoire mais il est important que les jeunes parlent et qu'ils disent au juge de paix et au comité ce qui s'est passé.

Je me fais du souci, j'ai reçu des menaces de la part de la police et parce que Charles Roach est mort et que les autres sont morts, les gens qui étaient amis avec nous sont morts, donc quand on va aux réunions de la police (inaudible)... J'ai vraiment envie de m'opposer à la police et que tout le monde s'oppose à moi. Donc je voudrais – au niveau de la police.

[00:23:20-00:23:38] Partie non interprétée *...but he'll get up and say, (inaudible). He is on his feet. Let's have a round of applause for the police. So everyone is clapping for them and I am (inaudible). That's all I'd like you to know. I do want you to be aware that...*

C'est tout ce que je voudrais que vous sachiez. Nous avons vraiment besoin que vous tous parliez et qu'il est vraiment nécessaire que ce que nous disions tous au juge de paix, nous sommes ici, nous avons parlé avec les avocats et que si quoi que ce soit se passe avec nous parce que nous étions ici, on va leur demander d'être ici.

Donc je vais vous dire de la part de mon expérience qu'il n'y a rien à faire; une fois que vous êtes emmenés par la police et qu'ils vous font quelque chose, il n'y a rien à faire. Aucun de ces organismes dont on parle ce soir, je ne vais pas aller au BDIEP, je connais très bien toutes ces histoires, toutes ces choses qui sont sur les pages, et c'est une des suggestions que je veux faire : nous avons besoin d'avoir un endroit où aller quand la police vient après nous. Parce que quand on fait une plainte, on n'a nulle part où aller. Est-ce que vous pouvez nous dire quelque chose? Je ne sais pas quoi faire quand ils viennent, quand ils viennent à moi. Il n'y a personne vers qui je peux me retourner, il n'y a personne à qui je peux téléphoner. Je ne peux pas embaucher un avocat donc où est-ce qu'on va?

J'ai suggéré au chef de la police, quand il y avait, donc quand on est dans une réunion, j'ai voulu – je lui ai parlé, je lui ai dit : « S'il vous plaît, nommez quelqu'un qu'en cas d'urgence on puisse aller au quartier général faire une plainte. » Et donc qu'est-ce qui s'est passé? Si vous voulez savoir c'est qu'il y a

deux jours j'ai téléphoné la personne qu'on m'a indiquée et après que je lui aie parlé, elle m'a dit : « Je ne crois rien de ce que vous avez dit. Je n'ai pas besoin de faire cela. » Donc voilà. C'est tout. Elle ne me croit pas, elle ne veut pas me rencontrer, elle ne veut pas m'aider, elle ne veut rien avoir à faire avec moi. Donc j'ai dû retourner voir l'assistant que j'avais vu avant. J'ai dû voir au niveau de la juridiction.

Il y a vraiment une des choses que nous devons faire ressortir de cette réunion c'est que quelqu'un qui connaît le juge de paix et qu'on ait quelqu'un à qui on puisse s'adresser. Parce que ce soir on était ici, on a fait part de nos plaintes, qu'on a fait part de notre nom, de notre numéro de téléphone. J'ai fait une lettre au juge de paix, je peux écrire encore et j'essaie de rencontrer cet autre groupe. Je suis dans cet endroit où il y a beaucoup de choses terribles qui se passent et par exemple, de voler de la nourriture d'un restaurant ou de conduire en état d'ébriété ou des choses comme ça.

La 13^e division a vraiment une mauvaise réputation. C'est une des seules stations de police où un officier de police a été arrêté. Et tout d'abord il a dit qu'il avait vu des personnes noires dans la rue et ensuite, il a décidé de mettre la responsabilité sur des gens. Et puis finalement on l'a emmené, on l'a arrêté. Avant qu'il soit emmené, je ne savais pas son nom, il était chez moi à me terroriser moi et ma famille. J'ai voulu prendre son numéro de badge et dès que j'ai vu cette photo, j'ai téléphoné et j'ai dit que cette personne dont je parlais c'est lui. Voilà.

Donc Mister Tulloch, il y a des années de plainte, il n'y a rien à faire et je suis certaine que je vais seulement être désolée à être debout ici et à...

[00:27:34-00:27:45] Partie non interprétée ...a picture. I'll tell everybody what happened to you. And (inaudible), I feel better about that. I feel better knowing that someone will at least...

Je me sens mieux si au moins on pourra dire si quelqu'un ça s'est passé. Pensez un petit peu (inaudible) pour voir s'il y a une organisation au niveau de – c'est le moment de parler.

[Applaudissements]

M. Tulloch : J'ai entendu – l'UES, le BDIEP et au niveau des commissions de la police...

Interprète : L'interprète ne peut entendre.

[00:28:41-00:29:24] Anglais inaudible

Pam : Pour ceux d'entre vous qui ne parlez pas assez fort, vous pouvez utiliser un micro. Il y a une interprète à l'arrière, s'il y a des gens qui veulent parler français, qui veulent écouter donc elle a besoin de vous entendre. Si vous avez besoin du micro faites-le-moi savoir.

Participant : Donc en gros j'ai contacté de nombreuses personnes au niveau du BDIEP et on m'a dit que « c'était pas mon problème » et donc j'ai raccroché. Donc j'ai

demandé – une fois qu'on m'a vu avoir du mal pour de nombreuses minutes (inaudible) ils lui ont joué un tour pour lui dire que, oui, d'accord, on va voir, et on leur dit de montrer leurs visages et ils ont refusé de donner ces noms.

Ce sont des gens qui sont payés. Ce sont des vieilles choses. Beaucoup de discussions et pas d'action. Et les propriétés de la police...

Participant : On a besoin d'argent afin de pouvoir payer un avocat afin d'obtenir justice. Nous, le peuple, sommes supposés être servis par des fonctionnaires, nous avons besoin d'avoir quelque chose. Nous payons pour les avocats, nous payons pour leurs armes, nous payons pour leurs vacances quand ils devraient être en prison. Et si on arrive enfin à gagner de l'argent après avoir dépensé tout cet argent, comme vous le savez, la police peut faire appel ce qui veut dire que nous on doit commencer encore et de payer, de galoper encore à travers ce processus de sept ans. Et si on a de la chance encore. Quelquefois ça prend, c'est énorme au niveau du temps.

On ne peut pas se permettre 500 \$ par heure pour 100 heures, par exemple, ou plus de ça. On ne peut pas se le permettre financièrement donc on a vraiment besoin d'avoir, dans d'autres nations, dans d'autres pays on a besoin d'avoir des organisations caritatives qui nous aident. Parce qu'on est au centre de Toronto, on a besoin d'avoir un terrain de jeu où nous puissions être des égaux et afin que nous pouvons poursuivre ces policiers qui refusent de nous donner leurs numéros de badge, leurs noms et qu'ils nous rient au nez, et qui sont dans l'ascenseur et qui commencent à se marrer, dire ah-ah, t'as vu, vous êtes dans le nombre du crime maintenant.

Comment est-ce qu'on peut les suivre? Est-ce qu'on peut s'en plaindre? Ils nous volent, ils mentent, ils volent. Ce sont vraiment des vieilles nouvelles mais qu'est-ce que vous faites là-dessus? Vous parlez.

Tout le monde sait qu'on ne leur fait pas confiance. Tout le monde le sait. Mais on paye encore pour leurs avocats, c'est ça? On leur paye encore beaucoup d'argent pour qu'ils aillent payer leurs syndicats et puis leurs avocats. C'est vraiment mauvais ça. C'est pour ça que c'est une bataille ouverte. Les jeunes, comme vous avez dit, ils sont partis. Ils le sentent. Ils le sentent à un kilomètre. On en est tous malades. On en a marre. Je vois ça depuis que j'ai neuf ans. Charles Roach, (inaudible) sur la rue Yonge après l'évènement Rodney King. Et ça aussi ça s'est passé. Ce ne sont pas des gens qui sont coupables, ce sont des gens qui sont innocents. Mais même des gens qui sont innocents, quand la police a tort, ils font quelque chose pour légitimiser leur vol, leur action. Et après on arrive à (inaudible), on arrive avec des idiots qui – et il y a de ces bandes d'enregistrement de surveillance et on leur donne et ensuite, vous voyez qu'ils ont modifié les bandes vidéos pour faire croire que la victime c'est l'offenseur alors qu'ils ont attaqué la victime.

Je me souviens de sortir une bande de surveillance. Laissez-moi, je vais tenter de vous expliquer. Si la caméra a un angle et qu'il peut enregistrer par ici, les bandes ont disparu pendant plusieurs mois et la police n'a pas voulu coopérer avec les gardes pour que nous les victimes nous puissions voir les vidéos. Mais la police aussi a caché les vidéos et a – jusqu'à ce que le cas arrive au procès,

quand j'ai pu enfin voir ces vidéos, les vidéos avaient été modifiées. À l'endroit où vous êtes passés maintenant, Monsieur, Madame, c'est – les vidéos caméras ont été altérées au point où, par exemple, on pouvait voir seulement ces bandes de lumière et pas du tout les attaquants.

Donc la police a téléphoné pour, la police nous a suppliés pour qu'on laisse tomber le cas. Le juge a fait sortir l'officier de police du tribunal en disant : « Je ne veux plus vous y voir. » Le juge l'a fait sortir de la salle. L'officier avait réclamé de façon fautive de dire qu'il avait été attaqué par deux hommes alors que c'était vraiment pas le cas. Donc l'officier de police mentait, l'attaquant a dit qu'il était arrivé avec une brosse à dents, peut-être qu'on essayait de – au lieu d'un couteau, peut-être qu'il voulait nous faire comprendre que, ouais, en fait, il est vraiment venu vers nous avec un couteau. Donc je sais.

C'est tout ce que je veux dire. J'ai beaucoup parlé déjà.

[Applaudissements]

[00:36:51-00:37:24] Partie non interprétée, anglais inaudible

Femme : Is this being recorded?

Femme: No. Nothing's recorded. (Inaudible).

Homme : We have people taking notes.

Nous on prend des notes ici.

Interprète : L'interprète n'entend pas.

Participant : Vous n'avez pas besoin de donner mon nom. Quelle était la question?

Participante : Il est important – je pense que ce jeune homme disait qu'au moins si on avait les bandes audio au moins, et qu'au moins on puisse avoir la bande audio et que ce soit peut-être mis sur l'Internet afin que chacun puisse s'y référer au lieu que les bandes vidéos soient cachées. Donc par exemple, est-ce qu'on peut leur demander de retirer l'enregistrement du micro par exemple?

Participant : Je voudrais vous dire également, il ne peut y avoir un vrai dialogue au niveau d'un examen de l'injustice, que ce soit d'un agent de police, d'une agence de police ou d'aucune autre agence qui existe et qui est de l'autorité et du pouvoir à moins que ça ait été enregistré et que ça ait été enregistré par audio. La transparence est vraiment essentielle pour tout type de résultat, surtout à notre époque.

Donc si vous êtes ici et que vous êtes un petit peu indécis quant à ce que vous saisissez si vous êtes sur le côté de la justice ou de l'injustice, de toute évidence les gens qui sont du côté de l'injustice ne veulent pas avoir d'enregistrement. Et nous agissons pour être transparents et propres afin que les agences, les organismes avec lesquels nous sommes vraiment mécontents, qu'ils deviennent aussi transparents à leur tour afin que les citoyens en Ontario, qu'ils puissent

être mieux servis alors que la transparence est à croire au niveau juridique ou au niveau des civils. Donc je ne vois pas pourquoi les gens sont appréhensifs d'être enregistrés. Si vous avez peur de ça c'est que vous avez quelque chose à garder.

P. Grant : Mesdames et messieurs, si je pouvais avoir votre attention s'il vous plaît. Je vais marcher avec le micro. Je vais donner le micro à Yafet qui va s'assurer que nous puissions circuler dans la pièce et parler avec les jeunes et les autres. Merci.

Y. Tewelde : Oui, bonsoir tout le monde. Bienvenue. Donc j'espère seulement de pouvoir commencer la discussion au niveau des pensées et des questions ainsi que les questions que nous avons sur ces questionnaires ici. Donc quelque chose qui peut – qui dit, peut-être que les membres du conseil peuvent nous aider. Quels sont ces organismes dont nous parlons, peut-être? Est-ce que vous pouvez – qu'est-ce que c'est cette commission, qu'est-ce que c'est l'unité des enquêtes spéciales, qu'est-ce que c'est. Pas tout le monde a le papier. Je pense que ça serait assez utile de revoir un petit peu. C'est seulement une petite suggestion que j'ai ici pour mettre en avant.

Quelque chose qui est une question courante, une des choses qui paraît être consistante est qu'il y a vraiment un manque de représentation au niveau des civils dans certains de ces organismes, surtout ceux qui font les enquêtes comme l'UES, et un des retours que j'ai des gens dans la communauté c'est que vraiment ça serait d'augmenter la représentation des civils en tant qu'enquêteurs dans cette UES et de parler cela comme une éventualité.

Une des statistiques les plus récentes dont j'ai entendu parler c'est qu'à peu près 80 % des enquêteurs civils qui enquêtent à l'UES sont en fait des anciens officiers de police. Donc quelque part ça remet en question le rôle vraiment de l'unité UES. On se questionne un petit peu sur leur marge de manœuvre, vu qu'ils sont des anciens officiers de police.

En tant que personne de For Youth Initiative, je les pousse toujours, les jeunes, à trouver d'autres opportunités et je voudrais voir comment on pourrait former des personnes civiles pour avoir des qualités d'enquêteur ou des techniques d'enquêteur et qu'ils puissent, en fait, avoir, eux, ce propre rôle d'enquêter sur la police.

Voici certaines pensées, des suggestions dont j'ai entendu parler dans la communauté. J'aimerais vraiment entendre parler de nombreuses personnes. Je vois beaucoup de personnes qui viennent dans cette communauté, dans cet espace, dans ce bâtiment, je suis certain qu'il y a d'autres suggestions et d'autres idées, ça serait vraiment super si d'autres personnes voulaient partager un petit peu.

Je pense que peut-être d'autres personnes pourraient nous aider quant à ces questions. Je sais qu'il y a aussi beaucoup de nervosité autour de ces questions au niveau de la police mais je vais faire écho à ce qui a été dit tout à l'heure, c'est que nous pouvons être courageux; nous sommes dans un espace sécuritaire, nous sommes – il y a des organisations communautaires qui veulent

vraiment se battre et qui veulent se mettre debout. Donc s'il vous plaît, mettez-vous en avant, sentez-vous libres de partager ce que vous souhaitez partager. Je ne veux pas fagociter (ph) le micro je vais le passer. Est-ce que je peux le passer à quelqu'un? Merci beaucoup.

Camilia (ph) : Mon nom est Camilia, et il y eu quelques incidents avec le BDIEP. Il est vraiment difficile pour les agents de police de faire des enquêtes sur la police. Et mon père travaille dans cette station de police, mon cousin, etc. donc c'est un petit peu difficile. Donc ça serait un petit peu bien de leur sortir leurs oreillettes.

Ça serait bien d'avoir des personnes civiles...

Interprète : L'interprète ne peut entendre.

Camilia : J'ai pris des photos. Si vous n'avez pas de photo. La police... Je suis sûre qu'il n'y a personne ici qui n'a pas payé cet argent...

Interprète : L'interprète ne peut entendre. L'oratrice n'utilise pas le micro.

Camilia : Nos jeunes enfants, qu'est-ce qu'ils sont supposés faire? Tous l'été j'ai vu des jeunes, 15 ans, 16 ans, qui cherchaient un travail, ils ne trouvent pas de travail. Ils n'arrivent pas – donc il n'y a pas assez de travail donc qu'est-ce qui se passe? Donc quand ils sont dans la rue les polices commencent à les harceler et je crois – et on paye leurs salaires, on paye pour toutes les choses qu'ils ont. Donc je trouve qu'ils devraient descendre un petit peu de leurs grands chevaux, hein, et de nous parler d'une autre façon, n'est-ce pas? On a besoin de plus de ça, on a besoin de plus de ça, etc.

Donc la violence au niveau des armes a doublé depuis l'an dernier et ça s'empire. Donc qu'est-ce qui va se passer? Est-ce qu'on va voir des surveillances indépendantes ou qu'est-ce qu'on doit faire? Donc en tant que personnes. Il y a trop de pouvoir au niveau de la police.

Participante : Est-ce que je peux vous poser une question? Est-ce que vous avez eu un conseiller politique?

Camilia : Personne ne donnait du conseil légal. Je suis allée à Legal Aid mais comme je suis propriétaire d'une maison, je ne qualifiais pas. Et donc après je suis allée au Barreau du Canada et j'ai essayé mais des étudiants là-bas ne peuvent pas faire le travail donc on nous a envoyés donc encore dans un autre bureau. Et je ne veux pas des conseils.

Ce qu'ils m'ont fichu en l'air, ça m'a coûté 1 500 \$ à remplacer, la police n'a rien payé. J'ai envoyé des vidéos, etc. Donc je ne sais pas ce que cet examen indépendant fait et qu'ils viennent chez moi.

Participante : Voilà, c'est exact.

Camilia : Donc il faut qu'ils arrêtent de faire des choses comme ça. Vous allez voir (inaudible) ça.

Participant : Est-ce que je peux dire quelque chose avant que j'oublie? On veut la qualité, pas la quantité. Le montant d'argent qu'on pourrait épargner en virant les policiers au lieu de payer pour leurs avocats et d'avoir un fonds spécifique pour des gens comme nous qui ne pouvons pas nous permettre de payer des avocats et pour obtenir de la justice...

Interprète : L'interprète ne peut entendre.

Participante : Est-ce qu'on peut utiliser cette technique qui s'appelle le « bâton de parler (sic) »?

Participant : Une façon de responsabiliser les gens dans de nombreux exemples, quand il y a, par exemple, un téléphone qui a fait un enregistrement et dans ces cas-là le rapport de la police est en contradiction avec ce que les gens peuvent voir sur le film. Donc ça c'est seulement pour réagir au rapport de la police. Soyons francs; ils disent aux gens, allez dans les communautés, décourager les gens par le '*Stop snitching*' Movement où on va faire le silence des cols bleus au niveau des officiers de police. Un officier de police ne va jamais vendre quelque part un autre officier de police pour faire un coup dans le dos. Il y a beaucoup d'officiers de police qui sont bien mais s'ils disent à leurs sergents ou à leurs supérieurs, s'ils disent quoi que ce soit, on ne peut rien dire. Pour moi, donc évidemment, je ne peux rien dire. Donc si vous aviez des caméras sur le corps, ça serait un pallier à ça et ça pourrait valider vos droits s'ils savaient qu'ils sont tenus responsables pour ces exemples.

L'autre fois je conduisais seulement en ville. Je crois que j'étais sur Jarvis. Où est-ce que j'étais déjà? Près de Jarvis et – près de Church ou quelque chose comme ça et j'ai vu l'agent de police. Je ne me suis pas (inaudible) parce que je ne suis pas un criminel. Mais différents moments j'ai vu les lumières qui clignotaient rouges et bleues, on m'a mis de côté et il y avait deux voitures. Je crois que c'était un superviseur qui m'a arrêté, donc je suis très poli, j'étais très courtois et la façon dont je vous parle aujourd'hui c'est la façon dont je parle aux officiers de police, (inaudible).

Donc ils m'ont donné un petit peu cette attitude en me disant quel genre d'individu auquel je fais face. Donc je suis vraiment calme et poli mais je me demande pourquoi je suis arrêté. Et il m'a informé qu'il avait une caméra corporelle donc je pensais que c'était un superviseur donc je lui demande pourquoi est-ce qu'on m'arrête. « J'ai remarqué que vous étiez en train de tourner en voiture, c'est un endroit à haute criminalité donc je veux seulement m'assurer que rien de – qu'il n'y a rien de louche. » Donc je lui dis : « Merci officier mais, » je dis « tout va bien. J'apprécie que vous m'arrêtiez mais j'aimerais bien repartir. Est-ce qu'il y a une raison que vous me suspectiez que j'ai fait un crime? » « Non. Vous savez, on veut s'assurer que vous soyez bien en sécurité. Vous êtes jeune, qu'est-ce que vous faites ici? » Tout en gardant les choses : « J'apprécie ce que vous faites Monsieur l'officier mais bon, je n'ai pas vraiment envie de répondre à vos questions. » Oui, Monsieur l'officier, vous n'êtes pas obligé de parler à la police. Et très souvent on finit par s'incriminer soi-même donc la meilleure des options très souvent c'est de ne rien dire.

Donc : « Moi je veux seulement m'assurer que vous ne soyez pas perdu. »
« Donc, officier, est-ce que vous pensez que vous m'avez arrêté parce que vous pensez que je suis perdu donc je vais partir si ça vous embête pas. Pourquoi est-ce que vous me retenez? » « Vous voyez, je veux seulement m'assurer que tout va bien. » Je n'ai pas de casier judiciaire. Finalement il m'a laissé partir. Mais parce qu'il avait une caméra, je pense qu'il était moins hésitant, il a compris que je connaissais mes droits et que je n'allais pas me soumettre à lui mais je restais très poli. Donc finalement il m'a laissé partir.

Mais dans les faits on m'a arrêté. Ma perception c'est qu'on m'a arrêté parce que j'étais noir et j'étais un mâle qui conduisait, et je ne sais pas si d'autres personnes d'autres nationalités, les policiers l'auraient escorté dans un endroit sécuritaire. Mais je pense qu'il assumait que j'étais peut-être un criminel. Donc de ce fait je pense que souvent les meilleures options c'est d'avoir ces caméras corporelles. Je pense que les officiers de police aussi en veulent parce qu'ils ont peur que les gens fassent des fausses plaintes contre eux. Ça allégerait un petit peu les différences entre les rapports, entre ce qui s'est passé réellement. Ils ne pourront plus mentir puisque la caméra, de toute évidence, enregistre tout. Donc je pense que la meilleure option ça ne serait pas de donner aux conseillers de la ville d'utiliser des budgets ou quelque chose en disant, non, on ne peut pas se le permettre; je pense que ça serait vraiment essentiel que les agents de police, quand ils ont des interactions avec les communautés ou dans des endroits publics, que ce soit enregistrés. Comme ça de ce fait, s'il y a une plainte, pas la peine de mentir au niveau des plaintes; vous pouvez directement aller voir l'enregistrement. Voilà ce que je recommanderais.

Participant : Est-ce que vous avez dit qu'elles sont – c'est tout nouveau ça? Je ne vais pas dire mon nom. J'ai beaucoup à dire. J'espère seulement que si j'ai manqué quelque chose de vraiment important, je pourrai en reparler tout à l'heure, j'ai tellement de choses qui me montent à la tête, ce qui inclut le syndrome posttraumatique à cause de tout ce que j'ai traversé dans le système. Je vais faire de mon mieux pour être au moins cohérente. Mais ce que j'ai à vous dire je vais vous le dire vraiment d'une façon abrupte et directe parce que je vous parle de mon expérience.

Cette réunion et les autres comme vous avez déjà fait, comme elle le dit, nous avons déjà traversé tellement de ces actions superficielles et rien ne change. La corruption est accrue, les gens ont de faux espoirs avec ces aventures et rien ne change. L'Ontario n'existe pas.

Dans ces agences se développe une autre et une autre est développée. Elles ne servent à rien, elles sont corrompues, elles servent leurs propres intérêts et il n'y a aucune autre issue à part de s'être servies pour leurs propres intérêts. Il n'y a pas d'objectivité, il n'y a pas de justice. La police bat toujours les gens. La police ment toujours. Pourquoi est-ce que c'est une situation toujours d'eux contre nous? Pourquoi est-ce qu'il y a une telle dynamique alors que c'est le peuple contre la police ou l'inverse? Ce n'est pas ce qui est supposé être. Il est vraiment – c'est complètement floué au niveau fondamental et c'est un échec au niveau fondamental. Avant même que ça décolle les dynamiques sont faussées. La police est supposée – il y a quelque chose de faussé avec le système. Pourquoi est-ce que c'est eux contre nous?

La police est protégée sur nous à une telle profondeur, comme elle l'a décrit. Ils sont protégés à tellement de niveaux par rapport au citoyen qui ne peut pas se permettre de payer 500 \$ par heure pour un avocat qui va parler avec des mots vides et on ne va nulle part. Il n'y a pas de justice. Le tribunal des droits humains c'est une blague vraiment triste. C'est le tribunal des faussetés humaines. C'est aussi un tribunal qui sert ses intérêts propres et qui, au mieux, c'est un...

Ça veut dire que les autorités, les instances provinciales, les polices municipales, quand on arrive aux tribunaux provinciaux, ils mettent en arrière le mauvais comportement de la police. Ils vont parler des cas où la police est contre les civils mais ils vont aussi accuser les personnes et les envoyer dans le système et les rendre amères et brisées. Et là ç'en est à la police et au juge et ensuite, vous devez faire un appel. Si vous avez de la chance c'est tout – tout vaut de l'argent.

Legal Aid c'est vraiment une blague. J'ai entendu parler les ombudsmans, c'est aussi une blague; ils ne réalisent même pas qu'ils sont là pour servir le public. Les ombudsmans ils sont – ils parlent qu'ils ont été menacés par la police, etc. mais ils faisaient des choses qui étaient... Ce sont les ombudsmans d'Ontario. Acceptez leurs excuses. Est-ce qu'il réalise qu'il fait ça aux civils et que les civils n'ont pas de plateforme comme ils font et qu'ils sont seulement opprimés?

Ça fait 40 ans que je suis dans ce pays, 4-0. J'ai regardé des – avec le maire, avec le Premier ministre dans ces réunions précédentes, avec M. Dudley Laws, etc. Qu'est-ce qui a changé? Mes enfants sont nés au cœur de cette ville, d'accord? Et je les ai regardés grandir en tant que jeunes, traverser. Ils ne comprennent pas pourquoi ces corps, ces organismes les frappent de tous côtés. Rien ne marche. Rien ne marche. Et dans 20 ans?

Nous sommes des créatures de routine. Nous parlons de façon superficielle, nous gagnons des choses, nous faisons des rapports et tout ça ce sont des mensonges. Nous avons cru ces mensonges au niveau de la justice et ils nous laissent un sentiment d'échec.

J'avais un ami qui voyait la police qui se mettait à trembler et à transpirer. Je disais : « Pourquoi? Si tu es innocent, tu devrais pas te faire du souci. » Mais je sais ce qu'il voulait dire maintenant. Il était un homme innocent, il était jeune qui travaillait dans un club de golf dans la piscine. Et il allait à l'école (sic) après l'école. Et il ne pouvait pas s'en sortir parce qu'il était – il avait un profil et il était...

Moi je suis allée en prison pour rien. Je suis allée en prison pour dormir à Whitby pour rien. Je suis une professionnelle formée, j'ai pas de travail, j'ai pas de capacité à travailler. La police m'a blessée au point où ça aurait dû être un cas pour l'UES et ça ne s'est pas passé. Ils ont fait traîner les choses, la police. Plus de 500 kilos de police par rapport – entre et moi. Ils m'ont accusée de les accuser. Ils m'ont blessée délibérément, ce qui m'a laissé des blessures permanentes, ce qui aurait dû être une unité des enquêtes spéciales.

Quand ils ont enquêté sur leur homme (sic), ils ne sont jamais arrivés ici. Ils ne se sont jamais rendus là. J'ai vécu sous la menace : « Et si vous n'aimez pas ça, sortez. » Quand la police est venue chez moi soi-disant pour m'aider, ils m'ont (inaudible). Ils m'ont dit ce qui allait se passer, que si j'allais – si je traversais tout ce processus. Il a dit : « Pourquoi est-ce que vous nous appelez? C'est pas ça. C'est pas ça. » Et la fois suivante où j'ai appelé parce qu'on m'attaquait, ils sont venus chez moi et ils m'ont arrêtée.

Quand ils voient une femme noire seule, ils m'arrêtent moi alors que j'ai appelé 9-1-1. Et de ce fait mes enfants étaient laissés dans une position dangereuse. Et ils m'ont amenée à la station de police, ils m'ont accusée de deux crimes. Une fois que je pensais que ça c'était terminé, ils ont téléphoné à Children's Aid en disant que j'avais utilisé mes enfants pour être arrêtée (sic). Donc maintenant les assistances pour l'enfance ont dit qu'ils allaient retirer mes enfants afin que je puisse aller répondre aux questions. Juste au cas où ce soit vrai, mes enfants sont vraiment confus. Ils se disent, pourquoi est-ce – « Maman, pourquoi est-ce qu'on fait ça? » Ça c'est seulement un incident.

Quand on est accusé, les accusations continuent à arriver. Le juge m'a accusée des deux premiers chefs d'accusation pour agression et agression avec une arme. Je suis celle qui a été agressée mais ils m'ont accusée avec (inaudible). Ils ont voulu m'accuser. Ils m'ont obligée à suivre un ordre de probation pendant des années et ça m'a pris des mois à traverser cette ordonnance de ne pas troubler l'ordre public.

Alors que je traversais déjà tout ça, un troisième chef d'accusation s'est greffé comme quoi il y avait un des enfants qu'ils ont interrogé et il y avait une altercation avec mon fils. Excusez-moi, je ne sais pas s'il y a des enfants ici mais je ne peux pas – « je vais lui botter le cul parce qu'il est un – un p... de Juif et je m'en moque et je vais te donner un coup de pied dans le c... Et tu ne peux rien faire et tu iras en prison. » Je ne connaissais pas le garçon encore. Et ça c'était au moment du déjeuner à l'école.

Je suis une professionnelle dans la santé. J'en connais un petit peu au niveau de la psychologie et je savais que ça ne marchait pas. Je savais qu'il me menaçait et il a fini par...

La petite amie de mon enfant était garée dans la rue et il a couru vers mon enfant qui était vers la porte de la voiture, il a dit, il faut arrêter. Il m'a attaquée ensuite et on m'a accusée d'avoir agressé ce jeune par l'officier de police. Et l'officier de police, le deuxième enfant a dit à l'officier de police que ça ne s'est pas passé; ils ne sont même pas allés parler à mon fils. C'est à l'autre garçon qui a dit mais ça n'est même pas arrivé.

Ils l'ont pressuré cet enfant. Ils sont allés à l'école deux fois. Ils ont emmené l'enfant et l'enfant qui a dit : « Non, elle n'a pas fait ces choses-là » ils l'ont enfermé dans une pièce. Et mon fils m'a dit, ils l'ont sorti de la classe, ils sont revenus plusieurs fois et quand il est revenu, ses yeux étaient rouges et on aurait dit qu'il avait pleuré. Et les charges d'accusation sont ensuite arrivées comme quoi j'avais donné des coups de pied à ce garçon et c'est comme ça que je suis allée en prison.

Ils appelaient mon fils un Juif. Mon fils et son ami revenaient de déjeuner. Un autre garçon qui intimidait mon garçon recommençait encore donc mon fils m'a demandé de l'aider parce qu'il disait : « Moi je suis prêt à lui donner des coups de pied dans le c... » Donc j'ai essayé de les séparer et j'étais prise un petit peu dans un tir croisé quelque part.

Le directeur m'a dit qui – le nom de jeune homme a dit qu'il y avait eu deux incidents avant le déjeuner déjà.

[01:05:31-01:05:53] Partie non interprétée *...and what you are doing is clarifying a situation that I think many of us understand.*

Participante: Okay. No problem.

P. Grant: So if you have any final comments (inaudible) so that we can (cross-talk), thank you.

Participante: Yes. Okay.

Comme je vous le dis, ça fait 40 ans pour moi, mes enfants sont nés là-dedans. Ils sont adultes maintenant et ils sont bien sûr marqués à vie. J'ai regardé une fille qui avait 18 ans et qui a grandi à Niagara Falls. Elle m'a dit (sic) : « Ah ouais, c'est super. » Et son visage s'est décomposé. Elle a dit (sic) : « Pourquoi? » « Parce qu'ils sont racistes. » J'ai dit : « Ah, d'accord. » Ce que je veux dire c'est que rien n'a changé au niveau de l'Ontario. Ça n'a rien changé. J'ai l'impression que je suis aussi, que je fais partie de ça. Donc cette farce ce n'est pas productif du tout. Et on continue de faire ça d'entre génération en génération. Où est-ce qu'on va à partir de là?

Ça serait bien d'avoir une clinique légale pour les Africains Canadiens qui sont des produits de l'Ontario, de l'Ontario. Ils disent des choses, ils écrivent des articles, ils ne pouvaient même pas m'aider. Après d'être sortie de situations terribles, j'avais personne vers qui me tourner et il m'a donné une discussion, une suggestion très simple, et voici comment mon cas est allé au tribunal des droits humains. Et on m'a dit, non, non. J'étais sous surveillance constante et en fait, ils se sont débarrassés de moi. Donc je n'ai aucune intimité dans mon téléphone, je n'ai aucune vie privée. Je ne sais pas pourquoi, je ne sais pas ce qu'ils ont fait mais est-ce qu'ils ont décidé que j'étais une menace pour la société parce que j'ai dit ce que j'avais à dire? Qu'est-ce qui se passé? Pourquoi est-ce que je suis sous surveillance constante? Ils menacent les personnes qui viennent me parler et je dois me tenir éloignée de nombreuses personnes parce qu'ensuite on les embête et ensuite, ils ne peuvent pas me parler. Donc qu'est-ce que c'est ça?

Même ça. Même ça ce qui est arrivé ce soir. Le dernier évènement où je suis venue j'étais la seule personne qui parlait dans le micro. C'était comme un endroit fantôme. Qu'est-ce qui m'est arrivé? Ils m'ont mise sous le tapi, le tribunal des maux humains, des injustices humaines. Ils m'ont détruit au niveau de ma santé. Ils m'ont vraiment littéralement battue. Ils ont payé plus de

608 000 \$ pendant les sept années où ils battaient les gens, où ils ouvraient la tête des gens. Ça a été pris sur vidéo. C'est la même chose que je leur ai dit.

Et finalement, après avoir été sans travail pendant 608 000 \$ alors que moi je n'avais pas d'argent pour payer les avocats, on l'a – on l'a viré des forces de police. Mais encore maintenant cet officier de police qui m'a battue a tué une personne juste avant moi et on me dit encore que je suis une menteuse et c'est seulement comment sont les choses. Je n'ai aucun recours. Pourquoi ça? Même ce soir vous dites vous n'allez pas pouvoir adresser d'autres questions à partir de maintenant. Donc vous voyez?

M. Tulloch : On a vraiment un mandat qui est très précis. C'est un mandat pour écouter vos histoires et pour montrer...

Interprète : L'interprète n'entend pas.

[01:10:01-01:10:51] Partie non interprétée, anglais inaudible.

M. Tulloch : Je crois que certains d'entre vous, au niveau de l'aide légale.

[01:10:58-01:11:30] Partie non interprétée, anglais inaudible.

Participante : Je ne suis pas de cette communauté. Je fais seulement un placement. Je suis à Ryerson donc je fais mon – j'étais aussi à Markham et Kingston Road, dans la rue Kingston pour faire mon *practicum* pour m'entraîner avant de travailler dans des communautés sur lesquelles je ne connais rien. Donc je fais des recherches, etc. Donc j'ai fait les recherches par moi-même au sujet des communautés que je ne connais pas. Donc pourquoi est-ce que les officiers de police, avant de travailler avec des communautés, ne se renseignent pas sur les communautés? Et ils commencent à travailler dans un endroit alors qu'ils ne connaissent rien à rien. Donc évidemment, ils auront leurs *assumptions*, etc. qu'ils auront avant. Donc qu'est-ce que nous on va faire pour nous assurer que cela change et qu'ils soient formés correctement avant de devenir des officiers de police?

Mon ami vient d'être embauché. Donc je lui ai dit : « Alors quelle formation t'as au niveau de la diversité, de la santé mentale, comment travailler avec les autres? » Je pense que les officiers de police devraient avoir des formations au niveau des travailleurs sociaux ou alors qu'ils soient (inaudible). Donc je pense vraiment que s'ils avaient un petit peu une compréhension sur les personnes avec qui ils allaient travailler, peut-être qu'ils pourraient prendre un petit peu une lentille un petit peu différente par rapport à cette lentille de l'officier de police pur. Donc je ne sais pas quel genre de formation ils ont mais je ne pense pas que ce soit suffisant, et je pense que c'est vraiment important de commencer à avoir une relation avant même de commencer (inaudible).

[Applaudissements]

Interprète : L'interprète ne peut l'interpréter. Je n'entends pas.

[01:13:20-01:14:23] Partie non interprétée ...*bad person in the core is going to be a bad cop. Nothing can (inaudible) make better cops, you know? If we all decide that we are all human who deserve human rights, why (inaudible) so many special interest change? You know what I mean?*

M. Abila (ph) : Well, urbans fossilization is not – excuse-me. The Imposter. Thank you so much. My turn now. Good evening everybody. My name is Miguel Abila (ph) and I am originally from South America. I am an indigenous from Peru. I came to Canada 29 years ago...il y a neuf ans. Donc c'était le choc de ma vie quand je suis rentré dans la police...

Interprète : Si l'interprète a bien compris.

Miguel Abila : Est-ce que vous êtes un membre actif de la communauté qui combat la brutalité de la police? Je fais de la police des polices (inaudible). Il n'y a pas de travail au niveau des bénévoles. Tout ce que je fais c'est avec mon – avec ma caméra j'enregistre les brutalités qui sont faites à Toronto.

Je veux prendre l'opportunité... Donc je combats la brutalité de la police. Donc – et on va continuer avec ce travail de toute façon. C'est vraiment mon espoir.

Donc au niveau des discussions de ce soir, je voudrais suggérer quelque chose. Au niveau des financements, au niveau de l'argent, quel est votre budget pour ces trois agences? Que les gens qui payent des impôts donnent ce financement à la police. Je voudrais un petit peu que vous me répondiez en termes quantitatifs, en chiffres. Pourquoi je vous demande ça? C'est parce que ces trois organismes sont payés avec l'argent des contribuables et que c'est une blague, on sait ça. Donc on a vraiment besoin de mettre un point final à tout cela.

Vous savez que vous avez des soutiens légaux si vous voulez combattre la police. Il y a à votre disposition des avocats payés par la ville de Toronto et des avocats des unités de la police. De votre côté vous avez personne. L'aide légale ça ne sert à rien, ils ne vous donneront même pas un certificat pour combattre le tribunal des droits de l'homme. Donc vous finissez par vous-même avoir de dépenser tout votre épargne. Je sais, je suis passé par les mêmes motions. Donc j'ai perdu 6 000 \$.

Et quel était le résultat de cela? De cette expérience? C'était que je voulais améliorer les services de police. Je ne veux pas devenir une personne amère, je ne veux pas – je veux devenir meilleur et je veux aider la communauté à s'améliorer. Je ne veux pas avoir peur. Je suis le fou qui a coûté des problèmes à la police. Je suis la personne qui vient – je suis fou, c'est moi qui vais aux rendez-vous des conseils de la police. Je suis fou parce que le système m'a foutu en l'air donc je suis vraiment désolé pour le mot que j'ai utilisé dans cette (inaudible) mais quelquefois je m'exprime de cette façon et je m'excuse auprès de maires (sic), je suis désolé.

J'ai entendu dire que 80 % du personnel sont des anciens officiers de police. C'est vraiment, ça n'est pas logique. On paye des anciens officiers pour faire des enquêtes sur des nouveaux officiers. Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce qui va

se passer? On va avoir une autre révolution dans ces cas-là. Parce qu'on n'a pas notre révolver au niveau de la justice. On porte sur nos épaules la douleur, la souffrance et c'est incroyable ce que nous traversons. J'ai trois enfants de moi-même et je ne veux pas que mes enfants traversent ce que j'ai traversé. Je veux que mes enfants puissent vivre dans une meilleure société et que les officiers de police traitent mes enfants de la même façon qu'ils respectent le PDG d'une banque ou d'une institution financière. Et vous avez vu des officiers de police quand ils vont à un événement politique? Ils traitent tout le monde. Mais quand il fait noir, ils vous traitent comme de la merde.

Par rapport aux caméras, la semaine dernière le conseil de la police a discuté des caméras corporelles. Donc voilà. Ça c'est une question. Au niveau des officiers de la police, on sait qu'ils vont les fermer parce qu'ils ne veulent pas être appliqués. Si on veut faire confiance et nous assurer que les caméras marchent, il faut qu'il y ait des personnes de la communauté qui s'assurent qu'au niveau des politiques, il y ait des caméras corporelles au niveau de (inaudible) et aussi des membres qui soient nommés par la (inaudible).

La question, Monsieur le Juge, c'est, est-ce que vous pensez qu'il est juste que des personnes de la minorité noire ou marron ou des invalides, il n'y a aucune représentation de ces personnes qui fasse partie de la ville de Toronto? Donc pour en revenir à votre (inaudible)...

[Applaudissements]

[01:21:00-01:25:58] *Partie non interprétée ...Okay. So what we need to suggest is that we need to change the composition, the make-up of the police boards. We don't have equal representation of the current ethnicity in our communities. In the year 2020, Toronto will be made up of over 55% of minorities and the white folks will be the less minorities. But also in the GTA it's a different story.*

What I'd like to also make the suggestion is that it's hard to know that tonight we are not going livestream, eventually we'll go stream next time. But to our MC, please, next time make announcement that this video is for purpose of going livestreaming so more people are able to participate, sending your feedback. The most important, show that you are not afraid.

I live in Region Park. Tell me if I've got to be afraid. I live in one of the worst building of (inaudible). Over the last eight years five people have died at gunshots or other issues or drug abuse. So I am not afraid to be walking on Region Park, I am not afraid to walk out to City Hall, I am not afraid to walk out on police (inaudible) because my name is out there in public. So I don't expect you to do the same but I – you see me, I'm here. I'm not a ghost. I've been to many – at the most (inaudible). My friend (inaudible) can testify to that. I've been engaged with so many community agencies and I want to ask, point it out to the Police Services Act of Ontario, the issue of discipline.

It needs to be revamped, re-evaluated, reviewed, turned upside-down because it is absurd. We have to pay police officers when their case is in court. They are (inaudible) a vacation pay. What country in the world pays a police officer to take a vacation pay? Us we don't take a vacation pay, we have to line up at the food

banks, to the Ontario Works or disability office to get our money. We live – our daily subsistence is just \$800 or \$900 (inaudible) ODSP or \$500 from Ontario Works. We can fight the system. The system is too big, it is broken, it needs to be amended and today is a baby step in the right direction. But hopefully, this report I hope, is my biggest hope is that the next government takes it seriously. Because it's a vicious cycle; each government that gets elected put it in the back burner or perhaps don't care about it.

But the voice of the people is stronger and hopefully all you people can advise your (inaudible), encourage the members of your community not to be afraid, participate in the electoral, vote and vote for the right person. Thank you very much.

Hafsa (ph) : *Sorry. Hi. My name is Hafsa and I am a law clerk. I don't know much about what has happened with everyone over here but what I have heard, I have a couple of suggestions. You can differ with me if you like but from my understanding, I have a couple of solutions.*

So, first thing, I feel that there is a communication gap between the police community and communities which they are working in. So to improve that, maybe community-based investigations would be very helpful, like selecting someone from a community such as someone that people of the community trust. And that person would be part of the entire investigation to ensure that everything in the process is not just in favour of the police and to ensure equality, and to ensure that no evidence has been tampered with and just to ensure that the communities have faith in the police.

So having a representative in the government community of the different types of communities would be very helpful. And yes, as I said, a community representative... et des représentants de la communauté. Dans la communauté, si la police m'avait abusée, nombre de personnes ont été abusées par la police. Rien ne m'est arrivé personnellement mais je serais vraiment ravie si quelqu'un que je connais pouvait se mettre dans la police, si je pouvais leur parler à la place de parler à la police. Parce que maintenant, peut-être, peut-être non, j'ai perdu ma confiance dans le système.

Et aussi ces caméras corporelles, comme tout le monde a dit, je ne sais pas comment elles sont utilisées mais j'ai le sentiment que si la police peut avoir des caméras corporelles, ça serait peut-être une meilleure approche, peut-être, c'est que si les officiers de police ont ces caméras, qu'ils doivent les remettre à une partie tierce plutôt que les déposer à la police. Pas dans les mains de la police mais à un parti tiers et quelqu'un qui n'aurait aucun intérêt à la caméra. Pas une communauté, pas la police mais quelqu'un d'autre.

[Applaudissements]

Comme il l'a mentionné dans sa conversation c'est que la vidéo était prise de ce côté et puis qu'ensuite, vous avez vu seulement une partie de la vidéo. Donc pour s'assurer que cela ne se passe pas, n'arrive pas à personne d'autre, il est vraiment important de remettre les caméras à une partie tierce qui soit seulement

divulguée au moment des procès ou si quelqu'un en a besoin. Et aussi avec une certaine supervision.

Au niveau de ces vidéos elles vont être revues au montage etc. Donc c'est pour ça que je dis qu'elles devraient être remises avec une organisation tierce qui n'a rien à voir et aucun intérêt à l'enregistrement.

P. Grant : Est-ce que vous pouvez parler dans le micro pour deux raisons? On doit entendre et puis aussi pour l'interprète pour des raisons audiovisuelles. C'est vraiment important. Si vous pouvez essayer de parler dans le micro, merci.

Hafsa : J'ai terminé. J'ai terminé.

Kolsom (ph) : Mon nom est Kolsom. Je suis ravie que rien de mauvais ne me soit arrivé. J'ai seulement une suggestion. Comme vous disiez au niveau des caméras, s'ils en ont une, tout d'abord ils ne devraient pas avoir un bouton « on » et « off » à eux qu'ils peuvent contrôler. L'autre chose ce serait au niveau des angles et du moment. Chaque minute doit être enregistrée et ces minutes où le bouton a été mis sur la position « arrêt » ça doit être noté. Donc la personne qui regarde dans la caméra, s'il y a 15 minutes qui manquent, savoir pourquoi. Donc ils ne devraient pas avoir aucun contrôle sur cette caméra.

Je pense que si les policiers – bon, nous on a l'impression qu'ils nous contrôlent. Afin qu'ils puissent sentir qu'ils sont à notre service ils devraient se sentir comme des égaux. Certaines fois leurs droits doivent être retirés. Par exemple, quand ils ont un avocat, pourquoi est-ce qu'ils ne payent pas pour leurs propres avocats? Pourquoi est-ce qu'on leur paye leurs avocats? Pourquoi pas? Je pense que ça ferait ramener un petit peu les gens... Si ce sont des victimes, si ce sont des criminels et qu'on les a condamnés, de toute évidence ils peuvent payer. Ils doivent avoir des pénalités tout comme une personne civile en aurait.

Même les personnes civiles, avant de faire une erreur ils pensent deux fois. Pour les agents de police aussi, s'ils savent qu'il va y avoir des conséquences plus difficiles que ça arriverait à un civil, peut-être qu'ils penseraient à deux fois avant de faire quelque chose.

[Applaudissements]

Participante : Je suis désolée, j'ai oublié une de mes propositions avec la police de Toronto. J'ai une suggestion : j'ai l'impression qu'ils sont vraiment abrupts et qu'ils sont vraiment très amers, de nombreux officiers de police et c'est pour ça que nombre de personnes hésitent à contracter la police et préfèrent contacter un parent ou quelque chose.

Afin de dépasser cette barrière je dirais c'est que j'ai l'impression que les officiers de police devraient vraiment être formés dans différentes communautés; passer par exemple quatre mois dans une communauté pauvre, passer un petit peu de temps dans une communauté au niveau de la santé mentale, de passer du temps dans des communautés où il y a une haute criminalité, que peut-être ils passent du temps dans différentes criminalités. Ça leur permettrait de connecter un petit peu mieux avec le peuple parce que c'est ce dont on a besoin.

K. Street (ph) : J'ai été un criminel dans le système de justice. J'ai été accusé avec agression, j'ai résisté à l'arrêt, donc agression avec une arme. J'ai passé du temps en... J'avais l'habitude de poser des chevaux mais quand je me suis fait battre, ils savaient que j'étais invalide. Donc j'ai appris à gérer avec la peur il y a très longtemps quand j'étais avec les chevaux donc je sais que la peur et les émotions c'est quelque chose qu'on doit gérer. Et je sais que je n'ai pas peur.

Et ils l'ont appris parce que pendant très longtemps je me suis mis debout et j'ai finalement amené Legal Aid au tribunal parce qu'ils n'avaient pas d'avocat et ils m'ont dit : « Attendez donc et vous irez au tribunal l'an prochain. » Puis en gros j'étais dans la rue pendant neuf mois, j'ai changé d'avocat et on l'a viré. Ils ont pris des vidéos et ils ont continué. Je voulais la divulgation donc voilà une des raisons pour lesquelles ça a été mis à la porte quand je suis arrivé au tribunal.

Et ensuite, ils ont passé encore une année pour essayer de m'intimider de me faire partir de la maison alors je vivais dans une coop qui était vraiment mal gérée donc je me suis élevé pour la justice et le social, etc.

Donc il y a des millions de dollars qui sont gaspillés au niveau des contrats. Il n'y a aucune responsabilité au niveau des contrats pour les logements subventionnés. C'est vraiment terrible quoi. Ce système c'est vraiment terrible. Il n'y a aucune responsabilité au niveau de l'argent. Donc c'est vraiment au niveau du *ward* ou au niveau du conseiller de...

Je voulais savoir un petit peu ce qui se passait quoi. Et ils ont découvert que je n'avais pas peur. Je ne me retire pas, je ne me mets pas en arrière quand je sais qu'ils doivent faire quelque chose de vrai. J'ai dit beaucoup de choses que je voulais dire que je ne vais pas dire ici devant vous. Mais je combats et j'ai plusieurs procès contre eux. Ils ne veulent plus me voir vraiment. Ils ne veulent plus me voir maintenant.

Merci. Il faut vraiment nous aider pour nos droits et c'est pour ça, je suis allé au premier rendez-vous, je suis ravi de voir que quelque chose est fait. Tout ce qu'on peut faire c'est d'essayer d'aller de l'avant.

Le BDIEP c'est une blague. Complètement je le sais. Même le nom qui dit « examen indépendant ». C'est pas indépendant; c'est fait par leurs copains. Je le sais, j'en ai vu au moins quatre. Et puis à chaque fois j'essayais de comprendre. Comment exonérer leurs amis? Ils n'essayaient pas de donner un sens de la justice. C'est vraiment une blague.

Donc au niveau de l'information j'ai – c'est là où (inaudible) les règles au niveau des juges, hein? C'est ce qui s'appelle les règles du juge (inaudible). Voilà pourquoi ils ne veulent plus de moi là-bas parce que je vais savoir à tout le monde ce qui se passe et je parle fort. Donc j'essaye juste de combattre tout ça.

Les politiciens ne font rien du tout non plus. Et ils m'ont battu, ils m'ont envoyé en prison. Voici les photos où ils m'ont battu et ils m'ont accusé avec une agression. Et ils ont terminé... Rob Sard (ph) c'était mon conseiller. Je lui ai parlé, il était censé faire quelque chose mais les accusations criminelles ont été

posées mais avec au niveau... C'est ce que Clint Eastwood dit dans un film; il disait, s'il n'y a pas une intégrité au niveau du système, il n'y a pas de système. Donc il n'y a pas d'intégrité au niveau du système donc tout le système. C'est ce que je disais au niveau du conseiller de la ville, hein? J'ai payé un petit peu, j'ai fait pas mal de pub, etc. Voilà ce que j'ai fait. Mais il n'y a aucune intégrité au niveau du système.

Ils avaient des millions de dollars. Ils ont un budget de deux millions de dollars qui n'a pas été vraiment surveillé depuis 10 ans, depuis que la municipalité a pris... La coop c'était avec le fédéral au niveau, oui.

Je suis vraiment ravi d'entendre tout le monde ici et de continuer la bagarre hein, c'est tout.

[Applaudissements]

Participant : Bonjour. Je ne vais pas parler pendant très longtemps. Ne me regardez pas parce que je suis plutôt nerveux. Merci. Merci.

Mon plus gros problème avec la police c'est les profils raciaux. J'imagine que d'être un jeune homme black, à chaque fois on se dit, je me dis, n'aie pas peur, mais seulement de sortir le soir tard, on peut m'arrêter, on peut me poser des questions et me dire, qu'est-ce que je fais dans les rues? On va toujours m'arrêter pour quelque chose.

Une fois je me suis fait arrêter, il m'a dit – et il dit, je vois dans tes yeux que je vais faire un crime. Il y avait un jeune Caucasien à côté. Il a marché, il a dit – et il m'a dit : « Qu'est-ce que tu fais ici? » Il me dit : « Ben, qu'est-ce tu fais là? T'es sur un banc. » Et il me dit : « On dirait que tu vas faire un mauvais coup. » Et il m'a dit ça et à deux pieds il y avait un homme caucasien et il était juste ici sur le banc, il ne lui a rien dit. Qu'est-ce qui change? Pourquoi est-ce que ça fait ça? Merci.

Je veux être ici, je veux être debout, je veux que le juge de paix m'écoute. Est-ce qu'il va y avoir encore beaucoup de temps avant que me sente en sécurité dans ma ville et que les changements arrivent?

[Applaudissements]

Participante : Je vais dire une chose. Avec ces organismes je pense qu'il faudrait qu'ils l'aient sur eux tout le temps. Je suis dans un car avant qu'on m'arrête avec une voiture pleine de monde et j'ai demandé un avocat à une divulgation (inaudible) vous m'avez dit que c'était sur une vidéo. C'est ce qu'on m'avait dit. Il m'avait dit que tout était enregistré. Mais il n'a pas fait ce qu'il devait et je savais mes droits donc je lui ai dit et – mais de toute évidence ça manquait.

Je veux seulement m'assurer que si un policier est en service, ce doit être notifié que la caméra soit en route ou pas et que ce soit enregistré qu'ensuite, les caméras soient quelque part ailleurs et qu'on sache aussi si la caméra est sur une position « arrêt ».

Participant : D'abord ils n'ont aucune responsabilité. Ils peuvent les éteindre. Ils ont un troisième parti aux États-Unis avec des Taser. Mais la police ne veut pas avoir des stockages qui soient responsables, etc. Donc d'avoir une caméra sur une police, tout le monde devrait porter une caméra mais pas les policiers.

Donc je voudrais – tout cela, on en revient à la responsabilité. Donc la première des choses c'est, dans une communauté où sont les gens, on ne sait même pas si la police, c'est la police qui nous font la police, alors que le département de police donne des listes avec photos, des profils et les numéros de badge à la communauté afin que nous sachions qu'il y a un sens de responsabilité et afin qu'eux ils savent qui nous on est et que nous aussi on sache qui ils sont, et que ces listes soient données aux communautés afin qu'il y ait une possibilité d'identification dans les deux cas.

Participant : D'accord. Tout d'abord, au niveau des caméras, je pense que s'il y a un contrôle, c'est si on vous donne la caméra, ne leur rendez pas puisqu'ils peuvent la contrôler. En deuxième point, pourquoi est-ce qu'il y a – que si vous n'avez pas d'argent, vous êtes fauché, qu'on vous arrête, si tu ne peux pas te permettre de payer pour un avocat, qu'est-ce qui se passe? C'est la vie d'une autre personne qui est fichue. Si vous êtes riche, vous pouvez penser deux fois, vous pouvez vous payer un avocat et vous pouvez vous en sortir rapidement.

Au niveau de la situation financière, il n'y a pas mal d'histoires où si quelqu'un avait fait quelque chose de mal, quelqu'un qui a été arrêté pour la conduite en état d'ébriété, si je n'ai pas d'argent, je vais en prison tout de suite. Si vous n'avez pas d'argent, vous n'avez pas droit à la parole. C'est tout ce que je suis en train d'essayer de vous dire.

Participant : Qu'est-ce que vous faites dans ces cas-là?

[01:41:48-01:42:16] Partie non interprétée, anglais inaudible

Participant : Donc si on en revient à ça, qui fait la police à la police? Il y a une déclaration que la plupart des gens savent c'est que le système n'est pas cassé ou brisé. Il a été construit de cette façon donc il fonctionne de la façon dont il a été créé pour fonctionner. Aujourd'hui, dans cette vie moderne on dit tous il faut que ça change. Il y a vraiment une très, très bonne situation de notre sœur là-bas qui a dit qu'il fallait une partie tierce.

Au niveau du Commissaire de la vie privée c'est vraiment une très bonne troisième partie. Et qu'il doit protéger et de donner l'autorité si le nom doit être divulgué et pendant combien de temps l'information est gardée. Donc je pense que nous, en tant que public, on a fait des suggestions mais elles ne sont pas entendues. Donc on voudrait vraiment que cela ressorte au niveau de l'examen, c'est que si vous arrêtez quelqu'un et que vous vous dites cela – que c'est d'une façon légalement et que vous dites que vous avez retenu l'information au niveau de leur identité, nous disons que nous voulons aussi savoir qui nous arrête pour qu'on puisse suivre ça. Mais cette information est conservée au niveau des droits sur la vie privée. Tout comme l'information qui est sur les caméras, c'est encore retenu par le bureau du commissaire des droits privés. Et qu'on puisse leur faire confiance qu'ils dégagent l'information.

Au niveau des caméras corporelles dont nous parlons, il y a ici aussi des gens qui viennent au mois de novembre à la réunion du conseil de la police. Pardon, c'est au mois d'octobre. Donc j'espère que vous pourrez vous y rendre. Je pense qu'il y a un petit peu des soucis au niveau de la police qui manipule la caméra par eux-mêmes en mettant en route ou pas et aussi de prendre les extraits de la vidéo où ils font des déclarations en disant qu'il y avait de la corruption au niveau des – corruption, qu'il y avait des fuites peut-être.

Donc ça c'est une suggestion du public d'avoir des caméras qui soient fixes dans la veste elle-même. Donc ça veut dire qu'à partir du moment où vous mettez votre veste en tant que votre armure quand vous partez, que vous allez porter ça toute la journée et que ça tourne toute la journée. Et que ça, ça serait, oui, ça serait énorme que – toutes ces bandes que vous devez stocker mais ça on peut le faire avec une Cloud, et encore, ça peut être revu au niveau du Commissaire des droits de la vie privée pour qu'il considère ce qui doit être utilisé ou pas. Et que par exemple, si vous allez aux toilettes, par exemple, de faire que ce soit mis en place, que ça s'arrête, par exemple. Donc cela permettrait la sécurité du public et la sécurité de la police.

Donc pour le moment les caméras sont accrochées et je pense qu'encore une fois, un nombre de personnes ont dit, quelle est la différence en fait? L'officier pourrait porter sa veste et puis oublier qu'il avait sa main sur la caméra alors qu'il fait certaines choses.

Souvent les jeunes disent qu'ils ne sont pas à l'aise d'être à l'extérieur parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité. Donc la question revient encore à la surveillance. J'aime beaucoup cette suggestion qui a été faite d'avoir des jeunes et des civils qui fassent partie de cet organisme de surveillance et qui fassent partie de la force d'emploi de cet organisme et d'avoir une meilleure capacité d'avoir une expérience au niveau du service public et d'avoir leurs voix entendues. On veut que ces jeunes, qu'ils parlent de ces questions et qu'on leur donne le pouvoir d'approcher ces questions pour obtenir des résultats. Donc on veut vraiment vous entendre. On veut entendre vos voix.

Participante : J'ai l'impression que tout le monde dit la même chose. Tout le monde dit la même chose d'une façon différente. Je pense qu'on a tort en disant qu'on veut tous être traités de façon égale ou de façon injuste. On est une société diverse et on ne veut pas être traités de la même façon. En tant que personne blanche, en tant que Noir, vous ne voulez pas être traités de la même façon que la personne avant, dans une société injuste.

Un homme injuste va se comporter de façon injuste. Quelqu'un qui tue un flic parce que le flic a tué quelqu'un, a tué son frère, par exemple, donc dans certains cas tous les policiers s'en sont sortis. Lui, il pensait qu'il avait besoin de justice, il a tué l'officier. Je ne pense pas qu'on devrait lui donner autant de prison que quelqu'un qui a fait un meurtre. Donc dans une société injuste, un homme juste va se comporter de façon injuste et c'est tout.

[Applaudissements]

Participant : Quant aux caméras, si les caméras sont en route,

[01:47:42-01:48:02] Partie non interprétée, anglais inaudible

...au niveau des situations, ces caméras ne peuvent pas être utilisées dans toutes les situations mais ça serait quand même quelque chose de bien au niveau des caméras.

Participant : Merci tout le monde pour les suggestions. Je pense que c'est vraiment bien. Je veux réitérer une des suggestions qui a été faite tout à l'heure. Je pense qu'un des thèmes principaux c'est que vraiment on veut la transparence. De toute évidence il y a un manque de confiance total au niveau de la police et même si ces organismes sont censés être indépendants, faits par des anciens officiers de police, donc une des choses qu'on doit vraiment considérer au niveau de ces organismes, c'est pas d'anciens policiers, d'anciens officiers de police, pas d'anciens militaires doivent être impliqués dans ces surveillance.

Une autre suggestion qui doit être considérée : les organisations comme nous, nous servons les jeunes, nous voulons entendre leurs voix. Si ce sont des services de police qui doivent servir la communauté, il doit y avoir des conseillers, surtout dans ces organismes de surveillance. Un des problèmes avec ces organismes, il n'y a personne avec des pouvoirs vraiment punitifs si quelqu'un fait quelque chose de mal. Il n'y a pas vraiment des pénalités énormes qu'on peut leur mettre. Par exemple, dans les collèges des polices j'ai été impliqué dans certaines de ces formations. Quand la police doit faire ces formations pour s'améliorer, ils ne peuvent pas accéder à leurs armes jusqu'à ce qu'ils aient complété leur formation. La même chose doit se passer au niveau des surveillances. Et qu'ils aient des formations profondes et en continu.

Au niveau des armes, on a ces questions, on travaille vraiment avec les divisions de police de façon proche pour avoir les meilleurs plaidoyers pour les communautés que nous servons. Mais la plupart du temps la police ne traite...

Une des choses, je me demande s'ils nous traitent un petit peu comme des hommes criminels donc c'est pourquoi est-ce qu'ils doivent être si armés. Si on voit des bâtons et des Taser et des révolvers, ceci et cela, et en plus ils ont leur armure, qui sont plutôt des forces militaro-urbaines. Quelque chose qu'on doit peut-être considérer c'est peut-être désarmer un petit peu les officiers de police au moins au niveau de leur engagement, au niveau de la communauté parce qu'on ne voit vraiment pas beaucoup de besoin pour – il n'y a vraiment pas de raison essentielle que les officiers de police soient armés jusqu'aux dents quand ils sont autour des écoles.

Au niveau des interactions avec la police, quand ils ont vraiment besoin d'avoir des forces armées, ils appellent les escouades, ils appellent du renfort, ils appellent des mécanismes qui sont en place pour appeler. Donc au niveau des premières lignes des officiers, quand on parle de désescalader les situations, etc., ce sont des – bon, c'est important que les personnes qui soient en première ligne et au niveau de la communauté, qu'elles soient moins armées. Donc je pense qu'on doit repenser un petit peu toutes ces choses.

Et finalement, au niveau de l'implication de la communauté au niveau des pénalités, il faut qu'il y ait un processus de restitution pour les gens de la communauté qui ont été victimisés par la police ou qui ont leur vie ou leur maison qui était retournée au résultat d'une enquête de la police, que ce soit par les divisions de la police ou les quartiers généraux quand ils font des raids, des perquisitions. Nous avons entendu des histoires ici de personnes qui ont eu ces expériences ici et que ces personnes aussi puissent bénéficier d'un soutien légal.

Au niveau du travail communautaire pour lequel on a fait un plaidoyer, ça serait bien d'avoir une ligne 24 heures sur 24 que qui que ce soit qui soit arrêté ici par la police, qu'il puisse accéder à de l'aide légale immédiatement sur place. Et ce serait aussi la responsabilité de l'officier de police d'informer la personne de leurs droits. On voit souvent que les agents de police sont vraiment très hésitants à informer les personnes de leurs droits, que la personne ait commis un crime ou pas de toute évidence. Donc on devrait leur lire la charte de leurs droits.

Voici quelques suggestions additionnelles dont je voulais vous faire part.

Participante : Vraiment rapidement. Rapidement merci. Vraiment rapidement. Parce qu'on est tous à Toronto et que la plupart d'entre nous... Donc tous ces organismes ont un organisme de surveillance. Le mois dernier il y avait une réunion et j'ai soulevé la question. Quelquefois les rapports de personnes qui ont été blessées, c'est là où l'UES doit être impliquée, quand il y a, par exemple, des os brisés ou de la mort, qui était le numéro 6 sur l'ordre du jour.

Donc voilà ce qui était vraiment important et qui était mis en lumière pour les gens ici c'est que le conseil des services de police se faisait du souci que cet examen est en train de se passer et comment est-ce qu'ils vont aller en avant et approuver les cas que l'UES a déjà fermés sans avoir les informations.

Ce cas dit que Mme Angela Laoli (ph) Lanzeoti (ph), elle est nommée. Les officiers de police n'ont pas été nommés dans ce cas. Après ça donne un petit peu l'histoire. Je vais vous lire un petit peu une plainte ou une partie de la discussion. Ça dit, le 16 novembre 2015 à 18 h 20, 700 Lawrence Avenue West, il y avait aussi un achat de narcotiques. Une femme qui a été identifiée a vendu à une personne sous couvert des narcotiques. Ms. Lanzeoti a commencé à se débattre avec les officiers. Afin de regagner un contrôle physique, un des officiers a joué un tour à Ms. Lanzeoti et a commencé à lui jouer un tour pour la mettre au sol. Elle a commencé à se plaindre en disant que sa jambe gauche lui faisait mal et quelqu'un des services de paramédic était sur place. On l'a emmenée au centre de Sunnybrook. Plus tard on lui a dit qu'elle avait une fracture au tibia. Ici l'UES a été informée et a désigné un des officiers de police et son mandat et sept autres officiers de police en tant que témoins.

Dans une lettre qui était du 7 janvier 2016, un an après, Tony Loparco de UES, ça ne dit pas « un an après, » c'est moi qui ai ajouté ça, Tony Loparco du UES a annoncé que cette enquête était complète et que le dossier a été fermé et qu'il n'y a aucune action supplémentaire qu'on contemple. Il n'y a aucune information. Il dit seulement que c'est terminé. Voilà le genre de rapport qui est présenté au conseil des services de la police. Et ils approuvent ça sans faire des

enquêtes supplémentaires, bien que le service public veuille plus d'enquêtes. Il ne semble y avoir aucune réponse par les services de conseil de la police.

Donc je soulève ce point devant cette commission d'examen. Est-ce qu'il y a déjà eu un rapport de l'UES qui aurait été fermé sans action supplémentaire alors que les services de police auraient voulu faire l'inverse? L'autre question serait que, est-ce que ces rapports – est-ce qu'il y a – au niveau – les services de police doivent garder confidentiels les comportements de leurs services de police et ça c'est dans la *Loi sur les services de police* au paragraphe 95, ça doit être gardé confidentiel. Mais au niveau de 15-01 ça parle de l'utilisation de la force. Et ils pensent que cette utilisation de la force est licite en fonction de la législation courante.

Les procédures et les politiques ne nécessitent aucune procédure. Encore une fois on n'a aucun détail au niveau des informations. Donc est-ce que cette utilisation de la force qui soit – d'accord. Est-ce que cette procédure et cette formation avec cette procédure 15-01, est-ce que ça aurait dû résulter par des os brisés ou par la mort? Donc encore une fois, faire équivaloir le montant de la force.

Donc on dit, oui, d'accord, c'est d'accord. Donc c'est un problème. Et on a une décision un petit peu plus récente que tout le monde connaît c'est qu'une partie de la formation de la police c'est de tirer pour tuer. Je ne sais pas si c'est écrit, c'est que néanmoins, au niveau des forces de police dans l'Ontario au moins et dans le Canada, c'est la première fois qu'un officier de police a été accusé et trouvé coupable de tentative de meurtre. Donc cela changera, je pense, je ne vais pas parler pour l'honorable juge de paix mais je pense que la réalité c'est que cela change au moins la position et qu'on espère qu'à partir du moment où, au niveau de la législation, qu'il y aura un changement et que l'on n'enseigne plus non plus de tirer pour tuer. Parce que si on – on apprend à la police, en fait, à aller au-dessus des lois. On n'a aucune loi au Canada qui permette de la peine de mort mais la police a le droit de faire ça.

[Applaudissements]

Participant : Bonsoir tout le monde. Merci à tous d'être ici. J'ai quelque chose que je veux dire. L'autre chose avec laquelle je ne suis pas vraiment à l'aise... Il est le temps – ce qui se passe maintenant, il n'y a aucun doute, la police doit être responsable de ses actes et ça c'est la raison principale pour laquelle le juge de paix, l'honorable M. Tulloch est ici pour voir ce qu'on peut faire. Si on en va avec nos petites affaires chacun, on n'arrivera jamais à faire de changement.

Bien sûr, il n'y a aucun cas, je n'hésiterais pas du tout à dire de façon volontaire, j'ai travaillé avec la police pendant trois années. Oui, le système n'est pas terrible mais il n'y a aucun système qui soit parfait. Il doit être revu et comme on peut le faire, la police doit savoir qu'ils ne sont pas au-dessus des lois. Ils ne sont pas au-dessus des lois, ils sont là pour nous servir et pour nous protéger. En même temps la communauté doit comprendre aussi comment on peut commencer à leur faire confiance et qu'ils commencent à nous faire confiance.

Il y a trois agences. Ça nous coûte beaucoup d'argent. Si vous regardez l'UES, c'est un petit peu différent mais ils font la même chose en fait. Donc ce que je dis ça veut dire au moins ces deux choses, et qu'aucun policier de police qui doit dans l'UES, son nom doit être rendu public. Pourquoi? Parce que comme l'honorable juge de paix le sait, si son nom est accusé, son nom est dans les journaux. Donc pourquoi est-ce que c'est différent quant aux officiers de police? Est-ce que les officiers de police sont au-dessus de la loi? Non, ils ne le sont pas, ils ne devraient pas l'être.

Croyez-moi, il y a de nombreux agents de police qui sont bien. Mais je vais vous demander, à la communauté je vais vous poser une question : quand le 11 septembre s'est passé, nous sommes musulmans. Donc moi je savais tout de suite qu'on aurait des problèmes. Je suis sérieux. Donc qu'est-ce que j'ai fait? Je me suis rendu volontaire et j'ai travaillé pendant trois ans. J'ai écrit deux petits carnets qui ont été utilisés, et qu'est-ce que la police devait faire avec les Musulmans? J'ai fait aussi un autre livret pour éduquer la communauté des Musulmans pour essayer de réduire un petit peu cet écart entre les deux.

Alors ce que je veux dire c'est que nous aussi on devrait [coupure] ce que nous aussi on peut faire pour améliorer notre communauté. Et puis aussi donner la parole aux jeunes. Donnez-leur cette opportunité s'il vous plaît. Parce que, rappelez-vous, ils nous apprennent beaucoup. Je suis avec eux tous les jours. Je travaille tous les jours et croyez-moi, il y a pas mal de gens qui ont vraiment la tête bien mise sur les épaules.

P. Grant : Je pense que voilà, je considère tout le monde, il est 8 h et c'est votre temps donc on va un petit peu suggérer qu'on en termine. Et qu'il y a les opportunités afin de mettre vos commentaires supplémentaires afin que vous puissiez les mettre par écrit à policeoversight.ca. De même vous pouvez le faire sur le site internet, vous pouvez faire des commentaires aussi sur Facebook et sur Tweeter et sur Instagram. Mais je vais seulement passer le micro au juge de paix Tulloch, et je veux vous remercier tous beaucoup pour avoir pris le temps. Je sais que c'est vraiment un sujet vraiment très douloureux et je sais que tout le monde n'a pas pu s'exprimer mais qu'il y aura d'autres opportunités de le faire. Et nous serons là encore pour quelques minutes supplémentaires après. Merci beaucoup.

M. Tulloch : Encore une fois je veux vous remercier tous d'être venus. Je vous ai vraiment entendu haut et fort, j'ai pris des notes. On a aussi enregistré vos commentaires. Je peux vous assurer que votre voix va être entendue et prise en compte et que nous allons aussi prendre en compte vos commentaires.

Que vous ayez confiance dans le système ou pas, ça sera aussi rendu dans notre rapport. Et je comprends vos frustrations parce que je viens, moi aussi, de cette communauté. Donc je vais vraiment mentionner ça dans le rapport. Donc j'espère vraiment que ça ne sera pas juste un autre rapport qui sera fermé et j'ai vraiment entendu ça. Et si je peux avoir quelque chose à faire avec ça, je peux vous dire que le système va changer et refléter quelque chose qui reflète mieux et qui répond tous les Ontariens en même temps que la communauté.

Donc merci beaucoup pour tous vos commentaires et merci encore pour tous les organisateurs. Merci de nous avoir permis de venir ici, d'avoir cette consultation ici. Et si vous avez d'autres commentaires, nous vous encourageons vraiment d'aller sur le site web ou de nous envoyer des soumissions, et que vous puissiez aussi envoyer des soumissions écrites et on les regardera, bien sûr.

[Applaudissements]